



Du 14 au 21 juillet 2019 à Joudes Saint-Amour (71)

INITIATION À LA SPIRITUALITÉ CHRÉTIENNE ET À L'ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL **Une semaine en juillet pendant trois ans**

Une formation proposée par l'association « Compagnons de route »

Dans les églises, de nombreuses personnes sont à la recherche d'une vie spirituelle plus profonde et demandent une aide dans ce domaine. Elles souhaitent être accompagnées sans devoir nécessairement entrer dans des moules inappropriés pour elles. C'est pour répondre à ce besoin que nous proposons, sur trois ans, une initiation à la spiritualité chrétienne et à l'accompagnement spirituel (ISCAS).

Depuis de nombreuses années, cette formation est proposée sous la forme de trois rencontres de trois journées par an sur trois ans. De telles formations existent actuellement sur Lyon (du lundi au mercredi) et en Suisse romande (du vendredi au dimanche).

Nous souhaitons proposer une nouvelle formule, toujours sur trois ans, mais en une semaine annuelle, pendant les vacances d'été,

Le premier rendez-vous de ce cycle « estival » aura lieu :

du dimanche 14 juillet 16h au dimanche 21 juillet 2019 14h.

Spiritualité chrétienne et accompagnement spirituel

La spiritualité chrétienne est l'expérience concrète et quotidienne du chrétien qui se laisse rencontrer par Dieu en Jésus-Christ et par le Saint-Esprit. Elle est une voie exigeante de transformation intérieure.

Depuis deux millénaires, de nombreuses écoles de spiritualités chrétiennes se sont succédées pour répondre aux besoins de personnes de sensibilités diverses dans des contextes historiques différents.

C'est pour prendre conscience de la richesse et de l'utilité de cet héritage qu'une part importante de la première année sera consacrée à étudier ces traditions. Cet aspect de la formation continuera les deux années suivantes.

Une part essentielle de la formation portera, bien sûr, sur l'accompagnement spirituel lui-même. Elle posera les bases de cette démarche en abordant les aspects pratiques de l'accompagnement.

Pour qui ?

Ce cycle de formation est ouvert à toute personne désireuse de découvrir un peu plus les grandes spiritualités chrétiennes depuis celles du Nouveau Testament jusqu'à aujourd'hui. Chacun pourra ainsi découvrir, au fil des trois années, des aspects de ces spiritualités qui pourront l'enrichir. Mais notre but est aussi de former des personnes qui souhaitent apprendre à accompagner ou à compléter une formation déjà reçue. Elles accepteront donc d'être elles-mêmes accompagnées et de s'engager sur un chemin d'apprentissage de cette pratique. Les semaines d'été de ces trois années forment un tout et des accompagnements et des lectures seront demandées entre les sessions.

Les intervenants

- Linda Oyer, enseignante au centre de formation mennonite du Bienenberg (Suisse), ancienne professeure associée de Nouveau testament et de spiritualité à la Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine.
- Anne Schweitzer-Meynier, permanente Agapé-France,
- Louis Schweitzer, professeur d'éthique et de spiritualité à la Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-Sur-Seine,
- Alain Marionnet, pasteur,

- Charles Vanseymortier, coordinateur régional des GBU pour l'Alsace,
- Asun Calvo, formatrice en ennéagramme.

Les grandes lignes du programme

1^{ère} année : du 14 au 21 juillet 2019

Présentation des grandes spiritualités chrétiennes depuis celles du Nouveau Testament.

Seront ainsi présentés les pères du désert, la tradition bénédictine et la *lectio divina*, l'hésychasme et la prière du cœur, François d'Assise et la vie évangélique, les mystiques rhénans, Ignace de Loyola et le discernement, ainsi que les grands noms du Carmel.

Nous aborderons également certaines grandes pratiques de la spiritualité (*lectio divina*, discernement en groupe, pratique de l'oraison...) ainsi que les phases de la vie spirituelle et les grandes lignes de l'accompagnement spirituel.

2^{ème} année : Juillet 2020

D'autres grands noms de la spiritualité chrétienne seront étudiés, particulièrement dans les traditions issues de la Réforme comme Luther, Calvin, les anabaptistes, Spener, Wesley... Il sera demandé à chaque participant d'être lui-même accompagné. L'enseignement portera sur des aspects pratiques de l'accompagnement.

Seront ainsi abordés un outil de connaissance de soi comme l'ennéagramme, le rôle de l'accompagnateur et sa relation avec l'accompagné, l'écoute, et différents moyens de discerner l'action de Dieu.

3^{ème} année : Juillet 2021

Il sera demandé à chaque participant d'accompagner lui-même une personne.

Une grande partie de la formation portera ainsi sur la pratique de chacun. Nous approfondirons différentes formes de prière et les obstacles rencontrés, différentes pratiques de la lecture de la Bible, les maladies de la vie spirituelle, comment accompagner des processus de perte, le pardon et le discernement.

Seront également présentées certaines figures spirituelles du 20^{ème} siècle, comme D. Bonhoeffer, Martin Luther King, Charles de Foucault ou mère Teresa.

En pratique

- **Lieu : Château de Joudes Saint-Amour**

Le Château de Joudes est situé en Saône et Loire, au carrefour de trois régions : la Bourgogne à l'Ouest, la Franche-Comté au Nord-est et Rhône-Alpes au Sud. Il est bâti au pied du Jura, dans une région appelée Revermont, sur un parc de 22 ha. Il offre, dans un cadre de calme et de verdure, un lieu de détente propice au ressourcement spirituel et physique.

- **Le coût des formations est de 210 à 300 € pour l'année (selon les possibilités de chacun), auxquels il faut ajouter les frais d'hébergement et de repas.**

L'inscription ne sera définitive qu'après réception d'un acompte de 100 €.

- **Hébergement.**

Les chambres proposées sont de confort et de prix divers. Voici les prix pour la semaine, en pension complète :

1. Chambres économique avec toilettes et sanitaires partagés : 280 €
2. Chambres confort de type gîte d'étape avec toilettes et sanitaires partagés : 315 €
3. Chambres confort avec toilettes et sanitaires privés : 350 €
4. Chambres d'hôtes et de charme avec toilettes et sanitaires privés : 420 €

+ *Taxe de séjour (reversée à l'office de tourisme de Bourgogne) : 0,40 € par adulte et par nuitée, soit 2,80 € pour le séjour*

Les **chambres** peuvent être de deux ou trois personnes. En cas d'usage par une **personne seule, ajouter un surcoût de 30 à 50€ pour la semaine suivant le confort des chambres**. Merci de nous indiquer si vous souhaitez être logé avec quelqu'un, voire de nommer la personne concernée.

Les chambres vous seront attribuées à partir des préférences indiquées, en fonction des disponibilités, selon l'ordre des inscriptions. Le nombre de participants étant limité, nous pourrions être amenés à clore les inscriptions avant la date indiquée.

Merci d'apporter vos **linges de toilette**.

Mise à disposition d'une parure de **draps** : 8,70 € pour lit simple et 10 € pour lit double.

Les participants peuvent emmener leurs draps personnels. A cet effet, le propriétaire fournira aux personnes les tailles de chaque lit.

Quelques places de **camping** sont éventuellement possibles pour tente ou caravane. Compter 224 par semaine, repas compris.

Inscription auprès de :

Louis Schweitzer

43 rue Jean-Claude Vivant

69100 Villeurbanne

compagnons2route@gmail.com

Coupon à renvoyer au plus tard le 31 mai 2019 :

(Les informations demandées peuvent être copiées en envoyées par mail.)

Je m'inscris à la 1^{ère} semaine de ISCAS – Juillet (14 – 21 juillet 21019)

Madame / Monsieur

Nom :

Prénom :

Année de naissance :

Adresse :

Tél. :

Courriel :

Église :

Mes motivations pour participer au cycle de formation :

Mes préférences pour l'hébergement :

Une fois la chambre attribuée, il faudra adresser le versement d'un acompte de 100 € pour l'hébergement au Château de Joudes :

En cas d'annulation du séjour à l'initiative du Locataire, sauf cas de force majeure, les pénalités facturées par le propriétaire seront de :

- 10 % du montant du séjour à moins de 45 jours du début du séjour
- 25 % du montant du séjour à moins de 30 jours du début du séjour
- 100% du montant du séjour à moins de 8 jours du début du séjour

Aucune pénalité ne sera demandée pour une annulation survenant plus de 45 jours avant le début du séjour.

Signature :